



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/AONO/JO3/DDMINEPAT-L/CDPM/2025 DU 04/08/2025**

POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA LOCALITE DE NKOLZIBI, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BIP MINEPAT – EXERCICE 2025.

Le Préfet de la Lékié, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure pour la réalisation des travaux cités ci-dessus.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet :

LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA LOCALITE DE NKOLZIBI, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

2- Allotissement :

Les travaux sont répartis en un seul (01) lot unique comme suit :

N° Lot	INTITULE	LOCALITE	Coût prévisionnel (TTC)
unique	TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA LOCALITE DE NKOLZIBI,	NKOLZIBI	50 000 000
TOTAL			50 000 000

3. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES ET PREESTATIONS DIVERSES ;
- FOURNITURE ET POSE DU CANDELABRE SOLAIRE

4. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises des Travaux Publics de droit Camerounais. Ayant des compétences dans le domaine et possédant une bonne

expérience dans les réalisations des travaux d'Eclairage Public et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

5. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPAT, exercice 2025

- Montant prévisionnel : **50 000 000 Francs CFA**
- Imputation budgétaire : **5994 195 05 110000 523415 337**

6. Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution de chaque lot est de **Trois (03) mois calendaires**.

Le délai maximum d'exécution des travaux comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses, et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

7- Le mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*.

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **1.000.000 (un million) en FCFA**; et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

9.Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté auprès du Service de Gestion Administrative des Marchés Publics du Maître d'Ouvrage Délégué, sis à la préfecture de Monatélé, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm). Ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage Délégué.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu auprès du Service de Gestion Administrative des Marchés Publics du Maître d'Ouvrage Délégué, à la préfecture de la Lékié à Monatélé, sur présentation d'une quittance de versement du Trésor Public, d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition de dossier de **soixante-cinq mille (65 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

11. Présentation des offres.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service de Gestion Administrative des Marchés Publics du Maître d'Ouvrage Délégué (préfecture de la Lékié à Monatélé), au plus tard **le 03/09/2025 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/JO3/DDMINEPAT-L/CDPM/2025 DU 04/08/2025 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES
DANS LA LOCALITE DE NKOLZIBI, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

13. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, ainsi que celles ne respectant pas le mode de présentation et de séparation des offres seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des offres

- L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **03/09/2025 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Lékié dans la salle de réunions de la Préfecture de Monatélé.
- L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
 - 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
 - 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
 - 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation des offres

14.1 Critères éliminatoires.

Il s'agit notamment :

De l'absence ou la non-conformité du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
Du non-respect de **20 oui sur 25** des critères essentiels
De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
De l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
De la non-conformité du model de soumission.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur
La présentation de l'offre;
Les références du soumissionnaire;
La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).
La qualification et l'expérience du personnel
Les moyens logistiques
La méthodologie

NB. La qualification technique s'obtient après satisfaction de 20 oui sur 25 des critères essentiels sus-listés sur la grille de notation. Les entreprises catégorisées du sous-secteur produiront dans leurs offres techniques une copie de leur attestation de catégorisation conforme délivrée par le MINMAP et seront par conséquent exemptes de tous les critères portant sur les moyens financiers et d'expérience, le matériel et le personnel d'encadrement.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel du DAO

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d'Offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours au sein du MINEPAT, a des performances peu satisfaisantes (mises en demeure ou constat de carence notifié dans les six mois précédent l'attribution, contrat en cours de résiliation).

17. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Lekié , à la Préfecture de Monatélé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage Délégué

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, ou le MOD

Monatélé, le 04 AOUT 2025

**Le Préfet de la Lékié
(Autorité Contractante)**

Ampliations :

- DDMAP-L (pour information)
- DDTP-L (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- P/CDPM-L (pour information et Programmation)
- CHRONO/ACHIVES (archivage et mémoire)



SIMOU KAMSU Patrick
Administrateur Civil Principal
Hors - Echelle

REGION DU CENTRE

 DEPARTEMENT DE LA LEKIE

 PREFECTURE DE MONATELE

 SERVICE DE GESTION ADMINISTRATIVE
 DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY N°.02/
AONO/J03/DDMINEPAT-L/DTB/2025 OF 04/08/2025 FOR THE INSTALLATION WORK OF
SOLAR LAMPOST IN THE LOCALITY OF NKOLZIBI, LEKIE DIVISION, CENTRE REGION.**

FUNDING: BIP MINEPAT – EXERCISE 2025 .

The Divisional Officer of Lekié Division, Delegate Project Owner, hereby launches an Open National Invitation to tender for the selection of a company to carry out work of : **THE INSTALLATION WORK OF SOLAR LAMPOST IN THE LOCALITY OF NKOLZIBI.**

1. Purpose of the invitation to tender

This Open National Invitation for: **THE INSTALLATION WORK OF SOLAR LAMPOST IN THE LOCALITY OF NKOLZIBI.**

2- Allotment :

The works is divided into one (01) batch :

N° Lot	prestations	LOCALITIES	amount
1	INSTALLATION WORK OF SOLAR LAMPOST IN THE LOCALITY OF NKOLZIBI.	NKOLZIBI	50 000 000
TOTAL			50 000 000

3. Nature of works

The works concerned in this Tender Document shall comprise all the trades earmarked within the context of the bill of quantities and cost estimates, especially:

- Preliminaries Works and various services ;
- Supply and installation of solar candelabra.

4. Participation and origin:

Participation in this Tender shall be open to all companies based in Cameroon, showing proof of good aptitudes in terms of Supply and installation of solar candelabra accommodating the public

5. Funding :

Works concerned in this Open National Invitation to tender shall be funded by the budget of MINEPAT, 2025 financial year and subsequent budgets,

- Estimated amount : **50 000 000 CFA Francs**
- Budgetary allocation : **59 94 195 05 110000 523415 337**
-

6. Allocation deadline

The maximum deadline earmarked by the Contracting Authority for the execution of works concerned in this Tender Document shall be **Three (03) months** as from the notification Service Order to start work.

7.Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is offline,

8.Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of the Tender File (TF), of an amount of **one million (1 000.000) francs CFA** and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorized by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

1- Consultation of quotation request:

The hard copy of the file may be consulted free of charge during working hours at the Administrative Management of Public Contracts Department of the Delegated Project Owner, located at the Monatélé Divisional Office.

It may equally be consulted **online on the COLEPS platform at the following addresses:**

<http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm) or on any other electronic communication means indicated by the Project Owner as soon publication of this notice,

10. Presentation of offers:

The documents constituting the offer will be divided into three volumes below, placed in three envelopes including: Envelope A containing the Administrative Documents (volume1);

Envelope B containing the Technical Offer (Volume2);

Envelope C containing the Financial Offer (Volume3).

All the constituent parts of the tenders (Envelopes A, Band C), will be placed in a large sealed outer envelope bearing only the mention of the Call for Tenders in question.

The different parts of each offer will be numbered in the order of the DAO and separated by spacers of the same color other than white.

11. Submission of tenders

Each bid, written in French or English and in seven (07) copies, one (01) original and six (06) copies marked as such, must be received in a closed envelope by the Public Contracts Administrative Management Department of the Delegated Project Owner (Lekié Prefecture in Monatélé), no later than 10:00 a.m. on **03/09/2025 2025**, and deposited against a receipt. It must be remarked :

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY N°.02/ AONO/JO3/DDMINEPAT-L/DTB/2025 OF
04/08/2025 FOR THE INSTALLATION WORK OF SOLAR LAMPOST IN THE LOCALITY OF NKOLZIBI, LEKIE
DIVISION, CENTRE REGION.**

« TO BE OPENED ONLY DURING THE OPENING SESSION »

12. Admissibility of tenders

Tenders compliance:

Tenders received after the date and time of submission of tenders or those not respecting the mode of separation of the financial tender from the administrative and technical tenders will be inadmissible.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must imperatively be produced in originals or in copies certified true by the issuing department, in accordance with the stipulations of the Special Rules of the Call for Tenders.

These administrative documents have a period of validity of three (03) months, this expiry date of validity of the administrative documents must be after the launch date of the Call for Tenders.

13. Opening of tenders:

The opening of the tenders will take place on **03/09/2025 from 11 p.m.** sharp in the DIVISIONAL OFFICE OF MONATELE.

The opening of the folds will be done in one time and in three stages:

1st step: Opening of envelope A containing the administrative documents (volume1);

2nd step: Opening of envelope B containing the technical offers (volume2);

3rd step: Opening of envelope C containing the financial offers (volume3).

All bidders may attend this opening session or be represented by a single duly authorized person (even in the case of a group) of their choice who has perfect knowledge of the file.

14. Tender evaluation criteria :

14.1 Eliminatory criteria

Eliminatory criteria shall include:

- *Absence or Nonconformity of bid bond at the opening of bids;*
- *Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);*
- *False declarations, fraudulent schemes or forged documents;*
- *Failure to comply with 20 over 25 essential criteria .*
- *Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;*
- *Absence of a quantified unit price in the financial offer;*
- *Absence of own or hired minimum equipment (to be specified by the Project Owner);*
- *Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);*
- *Absence of integrity charter dated and signed*
- *Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.*
- * *Non - compliance of submission template.*

14.2 Essential criteria

The essential criteria are:

- *Presentation of bid;*
- *Bidder's references;*
- *Financial capacity;*
- *Personnel qualification and experience;*
- *Logistic means,*
- *Methodology.*

NW: Technical qualification is obtained after satisfying 20 yes over 25 of the essential criteria of the rating grid. Categorized companies will produce a certified copy for their categorization certificate issued by ministry of public contract and will be free from all criteria for financial and experience, equipment and management staff.

15. Tender validity:

Applicants will be bound by their tenders for a period of ninety (90) days with effect from the tender-submission deadline.

16. Contract award

The Prefet of Lekie Division, Contracting Authority grants the contract to the applicant whose file, technically skilled, assessed appealing with the lowest bid deemed to be and substantially in accordance with the tender file.

Furthermore, the delegated project owner reserves the right not to award the contract within the framework of this call for tenders to a bidders who, holding a current contract within MINEPAT, has unsatisfactory performance (Formal notices of finding of deficiency notified in the six months preceding the award, contract in the process of being terminated)

17. Further information:

Additional technical information can be obtained during working hours from the competent services of the Client.

18. Fight against corruption and malpractices

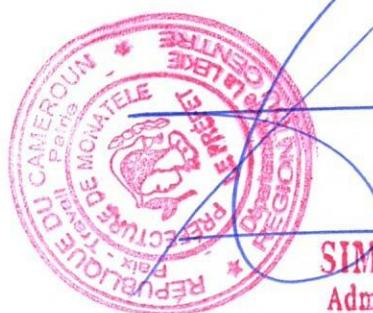
For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP or the Project owner Delegate (POD)

Monatele, the _____

**The Senior Divisional Officer of Lekie
(contracting Authority)**

Ampliations :

- DDMAP-L (for information)
- DDTP-L (for information)
- ARMP (for publication at midday news)
- P/CDPM-L (for information and Programming)
- CHRONO/ACHIVES (archiving and memory)



SIMOU KAMSU Patrick
Administrateur Civil Principal
Hors - Echelle